



PRÉFET DES LANDES

**DECLARATION D'INSTALLATION CLASSEE  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**Établissement agro-alimentaire**

Ce formulaire dûment complété ainsi que les pièces jointes doivent être établis  
**en deux exemplaires** et adressés à :

**Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations**  
Service Protection Animale et Environnement  
1, Place Saint-Louis  
40000 MONT DE MARSAN

Le dossier de déclaration doit permettre d'apprécier l'impact des installations d'élevage sur l'environnement et les moyens mis en œuvre pour maîtriser les dangers ou inconvénients présentés par les installations pour :

- la commodité du voisinage
- la santé la sécurité ou la salubrité publiques
- l'agriculture
- la protection de la nature, de l'environnement et des paysages
- l'utilisation rationnelle de l'énergie
- la conservation des sites et des monuments
- des éléments du patrimoine archéologique.

Le dépôt de ce dossier ne préjuge pas de la suite qui sera réservée à la demande.

Si le dossier est jugé complet et régulier, le Préfet délivre un récépissé de déclaration accompagné des prescriptions applicables à l'établissement.

**Remarque importante** : tout dossier incomplet sera rejeté.

## LETTRE DE DEMANDE

Nom : .....Prénom : .....

En qualité de :

Adresse : .....

.....

Code postal : .....Commune : .....

Téléphone : .....Télécopie : .....

Email : .....

**Objet** : déclaration d'un établissement soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;

**Références réglementaires** : Code de l'environnement, titre 1er du Livre V relatif à la prévention des risques et des nuisances.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de déclarer un établissement de (*activité*) :

implanté (*adresse*) :

sur le territoire de la commune de (*commune*) :

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes respectueuses salutations.

A : ....., le .....

Signature

## CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier de déclaration est constitué des pièces suivantes **en deux exemplaires** : (cocher les cases pour chaque pièce fournie)

- 1 - **La lettre de demande** (page 2 du présent document)
- 2 - **Le formulaire de déclaration** dûment renseigné (pages 6 et suivantes du présent document)
- 3 - **Un plan de situation** faisant apparaître l'emplacement de l'installation dans la commune (extrait du plan cadastral, par exemple) et précisant, dans un rayon de 100 mètres autour des installations, l'affectation de tous les bâtiments (habitations de l'exploitant, habitations occupées par des tiers, autres...), les cours d'eau, les voies de communications, les forages destinés à l'alimentation en eau potable et autres forages...
- 4 - **Un plan d'ensemble de l'exploitation au 1/200<sup>ème</sup> au minimum\***, accompagné de légendes et éventuellement de descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles des différentes installations utilisées. Sur ce plan, doivent apparaître, dans un rayon de 35 mètres minimum (il est conseillé de les repérer sur le plan) :
  - l'affectation des constructions et parcelles avoisinantes,
  - les points d'eau, canaux et cours d'eau,
  - l'emplacement des ouvrages de stockage et de traitement des effluents,
  - les réseaux enterrés (égouts, gaz,...).

\* L'échelle peut, avec l'accord du Préfet, être réduite jusqu'au 1/1000<sup>ème</sup>, à l'aide du formulaire ci-dessous :

Je, soussigné (e).....demande, à Monsieur le Préfet des Landes, l'autorisation de présenter un plan d'ensemble à l'échelle .....<sup>ème</sup> au lieu de l'échelle 1/200<sup>ème</sup> habituellement exigée.

Sur ce plan figurent distinctement tous les renseignements demandés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes respectueuses salutations.

A : ....., le.....

Signature

**En cas d'épandage des effluents issus de l'établissement sur des terres agricoles**, le dossier de déclaration doit être complété par :

- 5 - **Un plan d'épandage** constitué par :
- Une carte à l'échelle minimum de 1/12 500 réalisée à partir d'un plan cadastral ou de tout autre support cartographique et permettant de localiser les surfaces où l'épandage des effluents d'élevage est possible compte tenu des exclusions réglementaires. Sur la carte, doivent apparaître les contours et le numéro des unités de surface permettant de les repérer, ainsi que les zones exclues réglementairement à l'épandage,
  - Un document mentionnant l'identité et l'adresse des prêteurs de terres qui ont souscrit un contrat écrit avec l'exploitant,
  - Un tableau référençant les surfaces repérées sur le support cartographique et indiquant, pour chaque unité, la superficie totale et la superficie épandable.
  - Un tableau comportant la quantité d'azote issu de tous les animaux de l'exploitation épandue sur ces surfaces. Le cas échéant, doit figurer également la quantité d'azote épandue en provenance d'autres exploitations ou d'autres d'épandages.

Ce plan d'épandage doit être fourni en deux exemplaires augmentés du nombre de communes concernées par le plan d'épandage.

**Pour les projets situés en tout ou partie à l'intérieur des périmètres d'un site NATURA 2000 ou ayant des rejets directs dans un site Natura 2000**, le dossier de déclaration doit être complété par :

- 6 - **Une évaluation d'incidence Natura 2000** : le dossier d'évaluation d'incidences Natura 2000 est établi par le maître d'ouvrage ou le pétitionnaire et est proportionné à l'importance du projet et aux enjeux de conservation des habitats et des espèces en présence.

I - Il est constitué de :

- Une présentation simplifiée du projet accompagnée d'une carte permettant de localiser l'espace terrestre sur lequel il peut avoir des effets et les sites Natura 2000 susceptibles d'être concernés par ces effets ; lorsque des travaux, ouvrages ou aménagements sont à réaliser dans le périmètre d'un site Natura 2000, un plan de situation détaillé est fourni.
- Un exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet est susceptible d'avoir une incidence sur au moins un site Natura 2000 doit préciser la liste des sites Natura 2000 affectés compte tenu de la nature et de l'importance du projet, de sa localisation dans un site Natura 2000 ou de la distance qui le sépare du ou des sites Natura 2000, de la topographie, de l'hydrographie, du fonctionnement des écosystèmes, des caractéristiques du ou des sites Natura 2000 et de leurs objectifs de conservation.

II. Dans l'hypothèse où un ou plusieurs sites Natura 2000 sont susceptibles d'être affectés, le dossier comprend également une analyse des effets temporaires ou permanents, directs ou indirects, que le projet peut avoir, individuellement ou en raison de ses effets cumulés avec d'autres projets dont est responsable le pétitionnaire, sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites.

III. S'il résulte de l'analyse mentionnée au II que le projet peut avoir des effets significatifs dommageables pendant ou après sa réalisation sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites, le dossier comprend un exposé des mesures qui seront prises pour supprimer ou réduire ces effets dommageables.

IV. Lorsque, malgré les mesures prévues au III, des effets significatifs dommageables subsistent sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites, le dossier d'évaluation expose, en outre :

- La description des solutions alternatives envisageables, les raisons pour lesquelles il n'existe pas d'autres solutions que celle retenue et les éléments qui permettent de justifier l'approbation du projet dans les conditions prévues au VII et VIII de l'article L.414-4 du code de l'environnement.
- La description des mesures envisagées pour compenser les effets dommageables que les mesures prévues au III ci-dessus ne peuvent supprimer. Les mesures compensatoires prévues doivent être efficaces et proportionnées au regard de l'atteinte portée aux objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 concernés et du maintien de la cohérence globale du réseau Natura 2000. Ces mesures compensatoires sont mises en place selon un calendrier permettant d'assurer une continuité dans les capacités du réseau Natura 2000 à assurer la conservation des habitats naturels et des espèces. Lorsque ces mesures compensatoires sont fractionnées dans le temps et dans l'espace, elles résultent d'une approche d'ensemble, permettant d'assurer cette continuité.
- L'estimation des dépenses correspondantes et les modalités de prise en charge des mesures compensatoires qui sont assumées pour les projets par le pétitionnaire bénéficiaire.

**FORMULAIRE DE DECLARATION (en deux (2) exemplaires)**

(cocher les cases pour chaque donnée concernée)

**I – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR ET L'IMPLANTATION DU PROJET.**

• **Identité du demandeur**

**S'il s'agit d'une personne physique :**

Nom, Prénom :

**S'il s'agit d'une personne morale :**

Dénomination ou Raison sociale :

Forme juridique :

Nom et qualité du signataire de la demande :

• **Adresse du siège social :**

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Télécopie :

Email :

Numéro d'inscription au registre : - du commerce :  
- des métiers :

Numéro d'affiliation à l'AMEXA :

Numéro d'identification (INSEE – SIREN - SIRET) :

• **Situation administrative :**

L'installation ou d'autres installations de la même exploitation ont-elles déjà fait l'objet d'un classement au titre des installations classées ?

Non

Oui

Si oui, préciser la date et le numéro du récépissé de déclaration :

ou de l'arrêté d'autorisation :

- **Lieu précis de l'implantation de l'établissement** (commune, adresse, lieu-dit) :

Références cadastrales :

Le projet est-il situé en tout ou partie dans un site Natura 2000 ?

Non

Oui                    Si oui, préciser le nom du site Natura 2000 concerné :

**Rappel** : si le projet est situé en tout ou partie dans un site Natura 2000 ou s'il génère des rejets directs dans un site Natura 2000, une évaluation d'incidence Natura 2000 doit être jointe obligatoirement au dossier de déclaration (cf. page 4)

## II – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIVITES :

### 1 - L'ETABLISSEMENT :

**A) Renseignements préliminaires** : S'agit-il :

d'une ouverture

d'une régularisation

d'une extension des bâtiments

d'un transfert

d'une mise à jour (changement de fabrication, ...)

Autre, préciser : .....

Le projet fait-il l'objet d'une demande de permis de construire ?

Non

Oui                    Si oui, préciser la date du dépôt :

S'il y a eu **changement d'exploitant** de puis l'ouverture de l'établissement ou **transfert** d'activités, préciser :

Nom du ou des précédents exploitants :

Le ou les lieux successifs d'implantation de l'établissement :

Remarques éventuelles :

**B) Surface totale de l'emprise au sol :**

Actuelle :

Prévue :

**2 – ACTIVITES AGRO-ALIMENTAIRES**

**2210 Abattage d'animaux en tonnes/jour (ou kg/j pour les volailles):**

Poids maximum quotidien des animaux, exprimé en carcasses : \_\_\_\_\_

**2220 Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine végétale** (par cuisson, appertisation, etc., à l'exclusion du sucre, de la fécule, du malt, des huiles, et des aliments pour le bétail mais y compris les ateliers de maturation de fruits et légumes) :

Quantité de produits entrants : \_\_\_\_\_ kg/jour

**2221 Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale** (par découpage, cuisson, appertisation, etc., à l'exclusion des produits issus du lait et des corps gras, mais y compris les aliments pour les animaux de compagnie) :

Quantité de produits entrants : \_\_\_\_\_ kg/jour

**2230 Réception, stockage, traitement, transformation etc., du lait ou des produits issus du lait (en litres/jour) :**

(Capacité journalière de traitement exprimé en litre de lait ou équivalent lait)

Rappel : équivalence sur les produits entrant dans l'installation :

- 1 litre de crème = 8 l équivalent-lait
- 1 litre de lait écrémé, de sérum, de beurre non concentré = 1 l équivalent-lait
- 1 litre de lait écrémé, de sérum, de beurre pré concentré = 6 l équivalent-lait
- 1 kg de fromage = 10 l équivalent-lait

Capacité journalière de traitement : \_\_\_\_\_ litres/jour

**2250 Alcools de bouche d'origine agricole :**

(Production par distillation des)

Capacité de production exprimée en équivalent alcool pur : \_\_\_\_\_ hectolitres/jour

**2251 Vins :**

(Préparation conditionnement de)

Capacité de production : \_\_\_\_\_ hectolitres/an

**2252 Cidre :**

(Préparation conditionnement de)

Capacité de production : \_\_\_\_\_ hectolitres/an

**2253 Boissons :**

(Préparation conditionnement de bière, jus de fruits, autres boissons, à l'exclusion des eaux minérales, eaux de source, eaux de table et des activités visées par les rubriques 2230, 2250, 2251 et 2252)

Capacité de production : \_\_\_\_\_ litres/jour

**2255 Stockage des alcools de bouche d'origine agricole, eaux de vie et liqueurs :**

Quantité stockée de produits (dont le titre alcoométrique volumique est > 40 %) susceptible d'être présente : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>

**2355 Dépôts de peaux y compris les dépôts de peaux salées en annexe des abattoirs :**

Capacité de stockage : \_\_\_\_\_ tonnes

**3 – AUTRES ACTIVITES**

**1185-2 Emploi dans des équipements clos en exploitation de gaz à effet de serre fluorés visés par le règlement (CE) n°842/2006 ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone visées par le règlement (CE) n°1005/2009**

(Pour les équipements frigorifiques ou climatiques (y compris pompe à chaleur) de capacité unitaire supérieure à 2 kg)

Quantité cumulée de fluide susceptible d'être présente dans l'installation : \_\_\_\_\_ kg

Précisez sur papier libre, pour chaque installation, la puissance de l'appareil, la nature du fluide utilisé, et sa quantité.

**1510 Entrepôt couvert (stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 tonnes à l'exclusion des dépôts utilisés au stockage des produits relevant par ailleurs de la nomenclature :**

Volume total des entrepôts : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>

Quantité stockée : \_\_\_\_\_ tonnes

**1511 Entrepôt frigorifique à l'exclusion des dépôts utilisés au stockage des produits relevant par ailleurs de la nomenclature :**

Volume susceptible d'être stocké : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>

**1530 Papier, carton ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés (dépôt de) à l'exception des établissements recevant du public :**

Volume susceptible d'être stocké : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>

**2921 Refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air**

Nature du circuit : \_\_\_\_\_

Puissance thermique maximale évacuée : \_\_\_\_\_ kW

Si l'établissement comporte des installations non prévues ci-dessus, indiquer les autres rubriques de la nomenclature concernées ainsi que la nature et le volume des activités concernées :

Indication succincte des procédés de fabrication mis en œuvre, des matières utilisées, des produits fabriqués et des particularités de l'établissement (utiliser un papier libre si nécessaire) :

### **III – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES INSTALLATIONS**

◆ **Distances des bâtiments vis à vis :**

- **des habitations de tiers** (à l'exception des logements occupés par des personnels de l'exploitation et des gîtes ruraux dont l'exploitant a la jouissance), **des locaux habituellement occupés par des tiers** ou **des zones constructibles opposables aux tiers par un document d'urbanisme :**

\_\_\_\_\_ mètres

- **d'un stade** ou **d'un terrain de camping agréé :**

\_\_\_\_\_ mètres

- **des puits, forages, sources, aqueducs en écoulement libre** ou **installations souterraines ou semi enterrées utilisées pour le stockage des eaux :**

\_\_\_\_\_ mètres

◆ **Mode d'alimentation en eau potable**

Réseau public d'adduction

Autre, Préciser :

**puits**, préciser le nombre :

**source(s)**, préciser le nombre :

**cours d'eau**, préciser son nom :

**citerne(s), réservoir(s)**, préciser le nombre, la capacité et l'origine de l'eau :

**forage(s) en nappe**, préciser le nombre :

**Si l'établissement utilise une eau de forage : quantité prélevée quotidiennement :**

Ce forage est-il régulièrement déclaré ?

Non

Oui Si oui, fournir, le cas échéant, une copie de l'autorisation.

**Existe-t-il des dispositifs totalisateurs des quantités d'eau prélevées :**

Non

Oui

**Existe-t-il des dispositifs de disconnexion muni d'un système de non retour** (dispositif obligatoire en cas de raccordement sur le réseau public ou sur un forage en nappe) :

Non

Oui

◆ **Moyens de lutte contre l'incendie**

Extincteur(s)

· Nombre :

· Préciser la dernière date de vérification :

Réserve d'eau

· Capacité : .....m3

Borne d'incendie

· Distance : .....m

Autre : préciser :

◆ **Gestion des déchets**

Fournir une procédure écrite précisant les dispositions prises pour chaque déchet généré par l'établissement (nature du déchet, quantité, mode de stockage, destination, fréquence d'enlèvement... )

◆ **Gestion des effluents liquides**

Système de pré-traitement (dégrillage-dégraissage au minimum)

· Mode de rejet aval :

Rejet direct au milieu naturel : point de rejet :

Rejet vers réseau collectif (station d'épuration communale, ...) :

Existe-t-il une convention de rejets ?

Non

Oui Si oui, date de la convention :

Fournir, le cas échéant, une copie de cette convention.

Autre : préciser :

◆ **Installations qui présentent un risque pour l'environnement :**

installations de réfrigération/congélation (*préciser la puissance et les fluides utilisés*)

stockage de gaz (*préciser le volume*)

stockage de fioul (*préciser le volume*)

installations électriques

Pour chacune, préciser les données concernant l'entretien, la maintenance et la fréquence de contrôle.

◆ **Prévention des pollutions :**

Fournir une note précisant les dispositions prévues en cas de sinistre comme l'incendie ou lors d'accidents comme déversement de produits dangereux dans le milieu extérieur, descriptif du stockage des produits de nettoyage, avec les fiches de sécurité de ces produits...

◆ **Protection des salariés :**

Fournir une note relative à l'hygiène et à la sécurité du personnel.

**ENGAGEMENT DU DECLARANT**

Je, soussigné ....., auteur de la présente déclaration, certifie exacts les renseignements qui y figurent.

Fait à ....., le .....



Signature